

Fiche technique Cabinet d'audit

CETTE FICHE VOUS PRÉSENTE LES CABINETS D'AUDIT HABILITÉS CERTIF'RÉGION.

IDENTITÉ

Nom



CertUp-Maïeutika - <https://certup-maieutika.fr>

SARL au capital de 50.000€ - SIRET : 424 352 268 00033

Contact principal

Xavier Roussinet / 01.85.64.26.26 / xavier.roussinet@maieutika.com

Présentation

Depuis sa création en 1998, CertUp-Maïeutika est un bureau d'audit engagé en faveur du développement de la qualité en formation.

Pour les collaborateurs et les auditeurs de l'entreprise, la qualité est avant tout un état d'esprit qui met l'amélioration continue au cœur des pratiques.

Depuis 2020, CertUp-Maïeutika est accréditée par le COFRAC pour la réalisation des audits Qualiopi (accréditation COFRAC n°5-0614) et habilitée par la Région Occitanie pour la réalisation des audits Certif'Région.

Ainsi, depuis 2020, ce sont près de 2.000 organismes (OF, CFA, CBC, accompagnateurs VAE) qui font confiance à CertUp-Maïeutika, dont environ **290** en Occitanie.

Spécificités

Pour la réussite de votre démarche de labellisation Certif'Région, nous mettons une équipe commerciale et administrative dédiée, spécifiquement formée au label régional, pour vous accompagner dans votre projet et répondre à vos questions.

Pour les audits en tant que tels, nous mobilisons une équipe de **11 auditeurs** de proximité, présents sur l'ensemble du territoire régional.

Ils sont tous issus du champ de la formation professionnelle et agissent selon les règles d'impartialité et de confidentialité les plus strictes.

Ils sont par ailleurs encadrés dans leur pratique et régulièrement formés, tant à la posture d'auditeur qu'au référentiel Certif'Région.

En fonction de vos besoins, nos auditeurs peuvent également vous auditer selon des approches, labels ou normes complémentaires (LUCIE 26000-OF, ISO 9001, etc.), vous faisant par la même gagner du temps - et de la cohérence - dans la réalisation de vos différents audits.

DEMANDES DE DEVIS

Contacts	Sophie HOUDIN - 01.88.88.09.21 - sophie.houdin@maieutika.com
Démarche	Une demande de devis peut être effectuée par téléphone (01.88.88.09.21) ou par mail (sophie.houdin@maieutika.com)
Délai indicatif de réponse	Prise en compte de votre demande de devis sous 48h.
Prix	1.250€ HT / jour, tous frais inclus. Les durées d'audit sont celles définies par l'Instance de labellisation.

MISE EN ŒUVRE DE L'AUDIT

Désignation d'un·e auditeur·rice	10 jours maximum après validation par l'Instance de labellisation de la demande (nouvelle procédure DN) afin d'établir le plan d'audit avec l'opérateur de formation
Communication du plan d'audit	10 jours <u>minimum</u> avant la date d'audit
Traitement des non-conformités mineures ou majeures	En cas de non-conformité(s) majeure(s) ou mineure(s) constatées, l'auditeur établit une fiche de non-conformité avec l'indicateur concerné et le libellé de la non-conformité pour transmission à l'opérateur de formation. Ce dernier complète la fiche et propose un plan d'action correctives validé ou pas par l'auditeur
Audit suite à non-conformité(s) majeure(s) non levées	Un audit complémentaire documentaire ou/et à distance sera mis en place et facturé forfaitairement en fonction du nombre de non-conformités majeures non levées. Cet audit complémentaire est à la charge de l'opérateur de formation.
Remise du rapport d'audit	Le rapport d'audit est adressé à l'opérateur de formation audité au <u>maximum</u> dans les 7 jours suivant l'audit et, le plus souvent, le jour même de la dernière journée d'audit.